

	Cycle 3	Cycle d'adaptation
Grammaire	<p>La phrase Connaissance et emploi pertinent des phrases déclaratives, interrogatives, injonctives et exclamatives, des formes affirmatives et négative. Repérage de la différence entre voix active et voix passive. Utilisation adéquate des signes de ponctuation usuels. La phrase complexe n'est abordée qu'en CM2.</p> <p>Les classes de mots - Identification, selon leur nature, des mots suivants : les verbes, les noms, les déterminants (articles définis et indéfinis, déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatifs), les adjectifs qualificatifs, les pronoms (personnels, possessifs, relatifs, démonstratifs et interrogatifs), les adverbes, les prépositions. - Utilisation adéquate de la substitution pronominale, ainsi que des conjonctions de coordination et autres mots de liaison (adverbes).</p> <p>Les fonctions des mots - Identification du verbe, de son sujet (nom propre, groupe nominal ou pronom), et des compléments du verbe : compléments d'objet direct, indirect et second, compléments circonstanciels (de lieu, de temps). - Compréhension de la notion de circonstance. - Identification de l'attribut du sujet. - Identification des éléments du groupe nominal et de leurs fonctions : déterminant, adjectif qualificatif épithète, complément du nom, proposition relative complément du nom.</p>	<p>La phrase Analyse de la phrase la phrase verbale/non verbale la phrase simple (un seul noyau verbal) les quatre types de phrase (déclarative, interrogative, injonctive, exclamative) la phrase affirmative et négative l'interrogation totale et l'interrogation partielle (marques écrites et orales) initiation à la phrase complexe (plusieurs noyaux verbaux)</p> <p>Les classes de mots - le nom et ses déterminants : les articles, indéfinis, définis, partitifs ; distinction entre <i>des</i> article indéfini, <i>des</i> article défini contracté ; <i>du</i> article partitif, <i>du</i> article défini contracté ; le déterminant possessif ; le déterminant démonstratif ; - le verbe (savoir l'analyser en donnant son infinitif, son groupe, son temps, son mode, sa personne ; cette analyse se complexifiera au fur et à mesure que la connaissance du verbe sera approfondie) - les pronoms : les pronoms personnels (leurs formes et leurs fonctions ; distinction entre <i>la, les</i> déterminants et pronoms) ; les pronoms possessifs ; les pronoms démonstratifs ; - l'adjectif qualificatif (il s'ajoute au nom pour le qualifier, s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie).</p> <p>Les fonctions grammaticales - le sujet du verbe (le groupe nominal et le pronom ; le sujet déplacé ou inversé) ; - les compléments d'objet du verbe (direct, indirect, second) ; - les groupes nominaux compléments circonstanciels (mobiles et supprimables, valeurs de moyen et de manière, de temps et de lieu) ; - l'épithète ; - l'attribut du sujet ; (distinction attribut / complément d'objet direct).</p>

	C3	6ème
Grammaire	<p>Le verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du vocabulaire relatif à la compréhension des conjugaisons. - Repérage dans un texte des temps simples et des temps composés de l'indicatif, et compréhension de leurs règles de formation. - Première approche de la valeur des temps verbaux et en particulier des temps du passé. - Conjugaison des verbes des premier et deuxième groupes, d'<i>être</i> et <i>avoir</i> aux temps suivants de l'indicatif : présent, futur simple, imparfait, passé simple ; passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur, conditionnel présent ; à l'impératif présent, à l'infinitif présent ; au participe présent et passé. - Conjugaison d'<i>aller, dire, faire, pouvoir, partir, prendre, venir, voir, vouloir</i> aux temps suivants de l'indicatif : présent, futur simple, imparfait, passé simple, passé composé, conditionnel présent, à l'impératif présent, à l'infinitif présent ; au participe présent et passé. - Utilisation à bon escient des temps étudiés. <p>Les accords Connaissance et utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des règles et des marques de l'accord dans le groupe nominal : accord en genre et en nombre entre le déterminant, le nom et l'adjectif qualificatif ; - des règles de l'accord en nombre et en personne entre le sujet et le verbe ; - des règles de l'accord du participe passé construit avec <i>être</i> (non compris les verbes pronominaux) et <i>avoir</i> (cas du complément d'objet posé après le verbe). <p>Les propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinction entre phrase simple et phrase complexe ; entre proposition indépendante (coordonnée, juxtaposée), proposition principale et proposition subordonnée. 	<p>La conjugaison du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'infinitif et les trois groupes verbaux ; - l'indicatif (temps simples et temps composés ; y compris le conditionnel) : étude systématique, avec décomposition des formes en éléments ; - l'impératif. <p>Les valeurs des temps verbaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - se situer dans le temps : passé / présent / futur ; - le présent (présent de vérité générale, présent d'actualité, présent de narration) ; - le passé simple et l'imparfait (premier plan et arrière-plan dans un récit ; l'imparfait dans la description ; le passé simple dans la narration ; action ou état borné/non borné) ; - le passé composé (extension de son usage due à la disparition du passé simple à l'oral) ; - le futur (valeur temporelle de projection dans l'avenir ; valeurs modales de futur catégorique ou de futur de supposition).

	C3	6ème
Orthographe	<p>Une attention permanente est portée à l'orthographe. La pratique régulière de la copie, de la dictée sous toutes ses formes et de la rédaction ainsi que des exercices diversifiés assurent la fixation des connaissances acquises : leur application dans des situations nombreuses et variées conduit progressivement à l'automatisation des graphies correctes. Les élèves sont habitués à utiliser les outils appropriés.</p> <p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves sont entraînés à orthographier correctement les formes conjuguées des verbes étudiés, à appliquer les règles d'accord apprises en grammaire (voir plus haut), à distinguer les principaux homophones grammaticaux (<i>à-a, où-ou...</i>). - Les particularités des marques du pluriel de certains noms (en <i>-al, -eau, -eu, -ou</i> ; en <i>-s, -x, -z</i>) et de certains adjectifs (en <i>-al, -eau, -s, -x</i>) sont mémorisées. <p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe relative aux correspondances grapho-phoniques, y compris la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (<i>s/ss, c/ç, c/qu, g/gu/ge</i>) ou de la consonne suivante (<i>n</i> devenant <i>m</i> devant <i>m, b, p</i>) est maîtrisée. - L'orthographe des mots les plus fréquents, notamment les mots invariables, ainsi que des mots fréquents avec accents, est mémorisée. <p>L'apprentissage orthographique repose aussi sur l'application des règles d'orthographe ou régularités dans l'écriture des mots (redoublement de consonnes, lettres muettes, finales de mots de grande fréquence).</p>	<p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les accords dans le groupe nominal (l'adjectif, le déterminant, le nom) ; - l'accord simple sujet-verbe et sujet-attribut ; - l'accord du participe passé avec <i>être</i> et <i>avoir</i> (cas simples) ; - la morphologie du verbe à l'indicatif : 1er, 2e et 3e groupes, en lien avec les conjugaisons du programme (les verbes morphologiquement réguliers) ; - les pluriels en <i>-aux, -eux, -oux</i> ; - la ponctuation : les divers points, la virgule, les guillemets, les parenthèses, les tirets. <p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - les signes auxiliaires : tréma, apostrophe, trait d'union ; - l'accentuation de <i>e</i> ; - majuscule ou minuscule. <p>Quelques homonymes ou homophones</p> <ul style="list-style-type: none"> - distingués par l'accent : <i>à/a ; la/l' a/l'as/là ; mur/mûr...</i> - autres : <i>et/est ; mais/mes ; on/ont ; ce/se ; ces/ses ; son/sont...</i>

	C3	6ème
	<p>Vocabulaire</p> <p>L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit.</p> <p>L'extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels intentionnellement choisis ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots.</p> <p>Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière. Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves.</p> <p>L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.</p>	<p>Lexique</p> <p>L'étude du lexique vise à enrichir le vocabulaire des élèves de façon structurée à partir de réseaux de mots. Ces réseaux se rapportent à des domaines lexicaux définis pour chaque niveau. Ils se constituent à l'aide de notions lexicales dont la progression se poursuit au cours des quatre années de collège.</p> <p>Domaines lexicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - vocabulaire des émotions ; - vocabulaire des religions (croyances et pratiques religieuses dans l'Antiquité) ; - vocabulaire des genres littéraires (conte, récit). <p>Notions lexicales</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation des mots : radical, préfixation, suffixation, composition, dérivation, familles de mots, initiation à l'étymologie ; - sens propre et sens figuré ; - niveaux de langue ; - reprises et substituts du nom (en lien avec l'étude des classes grammaticales : les noms et pronoms) ; - synonymie, antonymie, paronymie. <p>Pour mettre ce travail en cohérence avec les activités de lecture et d'écriture, le professeur construit des réseaux de mots à partir d'entrées lexicales choisies en relation avec les oeuvres étudiées. Il peut, par exemple, privilégier les pistes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la métamorphose ; - les attitudes et mouvements du corps ; - l'art de la narration ; - les jeux sur les mots et sur les sons.

	C3	6ème
	<p>Rédaction La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif : elle est une priorité du cycle des approfondissements. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction. Ils sont entraînés à rédiger, à corriger, et à améliorer leurs productions, en utilisant le vocabulaire acquis, leurs connaissances grammaticales et orthographiques ainsi que les outils mis à disposition (manuels, dictionnaires, répertoires etc.).</p>	<p>Expression écrite L'objectif prioritaire à atteindre à la fin de la classe de Sixième est la rédaction d'un texte narratif correct et cohérent d'une page environ (une vingtaine de lignes). L'élève doit pouvoir présenter son texte de manière lisible, avec une graphie claire et régulière. Il doit veiller à la correction de la langue et de la ponctuation. Il apprend à organiser son texte en paragraphes et à ménager des alinéas. En Sixième, on privilégie la rédaction de textes narratifs dans lesquels l'élève exerce ses capacités d'invention. Il peut y insérer des descriptions et des dialogues. <u>Modalités de mise en oeuvre</u> Le professeur saisit toutes les occasions pour susciter le goût et le plaisir d'écrire. Il fait prendre conscience à l'élève du rôle de l'écrit dans notre société. Il veille à varier les consignes, les types d'exercices et les modes d'évaluation. Pour développer les compétences rédactionnelles de l'élève, le professeur insiste sur la nécessité de se faire comprendre, de prendre en compte son destinataire et de s'adapter à la situation de communication définie par les consignes. Il incite l'élève à recourir aux dictionnaires dans la phase d'écriture. L'élève utilise régulièrement le brouillon, puisque c'est le lieu de l'invention et de l'organisation des idées. Il comprend ainsi la nécessité de revenir sur son propre travail afin de l'améliorer. L'apprentissage de l'écriture passe par une pratique régulière et progressive. Le professeur initie progressivement l'élève à l'élaboration d'une trace écrite : préparation, synthèse ou réinvestissement du travail effectué en classe. Des séances spécifiques sont par ailleurs consacrées à l'expression écrite. A partir d'une recherche d'idées, guidée par le professeur ou librement menée, l'élève peut effectuer une exploration du langage, de ses ressources et de ses contraintes. En ce sens, l'apprentissage de l'écriture est étroitement lié à l'étude de la langue et s'appuie de façon rigoureuse sur l'étude du lexique et des structures grammaticales. L'élève s'habitue aussi peu à peu à structurer ses écrits en améliorant leur cohérence.</p>

Les textes littéraires fournissent des modèles à imiter, permettant de s'inspirer fructueusement de leur structure (celle du conte ou de la fable par exemple), de la thématique qu'ils développent, de leur mise en mots.

Il est souhaitable les élèves rédigent un devoir complet et abouti au moins toutes les trois semaines. Modeste dans sa longueur et son contenu au début de la Sixième, il s'étoffe et s'enrichit au cours de l'année. Ponctuellement, un devoir déjà rédigé peut donner lieu à une réécriture partielle et personnelle afin de l'améliorer.

L'utilisation du traitement de texte, et plus largement des TIC, peut apporter une aide précieuse dans les différentes étapes de la rédaction.

Travaux d'écriture

- récits rendant compte d'une expérience personnelle (l'élève peut éventuellement y exprimer sa propre appréciation, ses émotions et ses sensations) ;
 - écrits en relation avec le programme de lecture : une courte fable, un conte ou une partie de conte, un épisode épique, une courte scène de théâtre ;
 - textes favorisant l'expression poétique ;
 - narrations à partir des oeuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts ;
 - écrits à partir de supports divers permettant de développer des qualités d'imagination (images, objets, documents audio-visuels).
- Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'un conte.